



# Décisions et informations municipales

## Janvier à mars 2022

### Domaines et bâtiments – Propriétés communales

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Salle communale – Animaux interdits | Depuis le début de l'année, les animaux sont désormais interdits à l'intérieur des locaux de la salle communale. |
| Local pompier                       | Une enseigne sera prochainement posée sur la façade du local pompier.  |

### Travaux publics

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Contrôle mise en séparatif     | Le service technique intercommunal effectuera prochainement une vérification globale de la mise en séparatif du village. Un tout-ménage sera envoyé quelques jours avant pour donner plus d'informations à ce sujet.  |
| Diverses autorisations         | La Municipalité délivre les autorisations suivantes: <ul style="list-style-type: none"><li>• Abattage de 4 arbres sur la parc. 1, E. Cherpillod;</li><li>• Abattage de 3 épicéas sur la parc. 301, G. Kaufmann;</li><li>• Abattage de 2 bouleaux sur la parc. 291, M. Cavin;</li><li>• Pose de 55m<sup>2</sup> de panneaux solaires en toiture sur la parc. 4, S. et C. Guyaz;</li><li>• Pose de 2 clôtures différentes sur la parc. 410, P. et L. Kafexholli;</li><li>• Fractionnement de la parc. 18, A. et S. Cavin;</li><li>• Pose d'une serre de moins de 8m<sup>2</sup> sur la parc. 32, R. Vonnez;</li><li>• Remplacement d'un cabanon de jardin sur la parc. 324, Ir Sweet Home SA.</li></ul> |
| Permis de construire           | La Municipalité délivre les permis de construire suivants: <ul style="list-style-type: none"><li>- Changement d'affectation du rez-de-chaussée pour la création d'une 2<sup>ème</sup> logement, parc. 268, PPE Cellier-Lecluse;</li><li>- Transformation et agrandissement du logement existant avec création de nouvelles ouvertures en façades et en toiture, y compris surélévation de la toiture de l'annexe, parc. 332, F. Frigerio et A. Boyer;</li><li>- Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur à sonde géothermique, parc. 339, E Rittener et A. Cornu.</li></ul>   |
| Permis d'habiter               | La Municipalité délivre le permis d'habiter partiel (le reste des travaux n'étant pas terminés) pour 1 logement situé sur la parc. 77, P. et E. Cherpillod.   |
| Informations sur les parcelles | Dorénavant les demandes concernant des parcelles privées devront impérativement transiter par le propriétaire de la parcelle, ceci afin   |

privées d'éviter la divulgation d'informations à des tiers et éviter de se substituer au travail de l'agent immobilier.

## **Formation, Jeunesse, Culture, Eglises**

Passeport vacances Moudon Le passeport vacances Moudon 2022 s'adresse aux enfants nés entre 2007 et 2015 et aura lieu la première et la dernière quinzaine des vacances scolaires d'été. Les inscriptions sont ouvertes du 3 au 17 mai 2022.

Collège Gustave Roud Le collège Gustave Roud à Carrouge ouvrira comme prévu ses portes à la rentrée scolaire 2022.

## **Sécurité publique**

Nouvelle mise à ban sur la parcelle du point de vue Afin d'éviter les nuisances amenées par le camping sauvage en forte augmentation sur la parc. 153 (réservoir d'eau), une mise à ban a été prononcée interdisant tout stationnement de véhicule entre 20h00 et 8h00.

Registre communal des entreprises Conformément à l'article 7c al 1 de la LEAE, la commune de Vucherens tient à jour un registre des entreprises/commerces/raisons individuelles et associations exerçant une activité lucrative à Vucherens. Un recensement général a été organisé. Fin 2021, 46 entités étaient inscrites dont :

- 5 associations,
- 21 raisons individuelles, sociétés simples, société en nom collectif,
- 12 sociétés à responsabilité limitée,
- 8 sociétés anonymes.

Autorisation manifestation La Municipalité autorise la Jeunesse à organiser le "super-théâtre" les 8, 9 et 10 avril 2022.

## **Services industriels**

Eclairage public Rte de Moudon-Rte de Carrouge Les têtes des luminaires au mercure ont été changées et remplacées par des LED. La ligne électrique de l'éclairage public sera prochainement mise en souterrain sur le tronçon Rte de Moudon 2 à 10.